

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLEGE PROVINCIAL DU 11.01.2018

La Province de Hainaut validera le 30 janvier un audit visant à réduire le nombre de ses asbl et à renforcer leur transparence

Le Collège provincial a pris connaissance des informations diffusées dans la presse ce jeudi 11 janvier à propos de l'Asbl provinciale HD Gestion.

Aucune illégalité n'est constatée en ce qui concerne les rémunérations. La situation au sein de cette Asbl est l'occasion de rappeler que celle-ci s'inscrit dans l'audit commandité depuis plusieurs mois par le Collège provincial en vue d'améliorer les modes de gouvernance et de fonctionnement au sein de ces outils.

Ce rapport d'audit, qui conduira notamment à une réduction significative du nombre d'Asbl, sera rendu public à la fin de ce mois de janvier. « Il constituera une rupture par rapport à la situation actuelle », estime le Président du Collège provincial, Serge Hustache. Le Conseil provincial aura en effet à se prononcer le 30 janvier sur des dispositions renforçant la transparence dans les structures de gestion des Asbl et sur l'utilisation des moyens financiers. Le recours à un fonctionnement en Asbl sera par ailleurs considérablement limité et répondra à des critères drastiques s'inscrivant dans la poursuite de la modernisation de l'institution provinciale ; une modernisation ayant déjà permis de rétablir une situation financière saine et une dynamique de projets.

La mise en œuvre des recommandations de l'audit sur les Asbl est déjà initiée, elle est irréversible mais il s'agit d'un travail de longue haleine qui est respectueux des statuts des différents organes concernés et des réglementations en vigueur en la matière.

Cette réduction du nombre d'Asbl ne se fera pas, quoi qu'il en soit, au détriment du personnel et des projets portés par la Province en faveur des citoyens et des communes.

Pour le Collège provincial, Serge Hustache, Président